



LTP JEAN ROSE

ASSURANCE SCOLAIRE

Conformément aux textes en vigueur, **l'assurance scolaire est obligatoire.**

Sans retour de votre attestation personnelle,
votre enfant sera affilié systématiquement
à la Mutuelle St-Christophe, proposée par l'Etablissement

(coût de la mutuelle 10,50 € pour l'année - montant imputé sur la facture de scolarité)

Retour de l'attestation au Secrétariat-Accueil avant le 30 Septembre 2019

A toutes fins utiles, veuillez trouver ci-joint, une brochure
de la Mutuelle Saint-Christophe



Saint-Christophe
MUTUELLE D'ASSURANCES

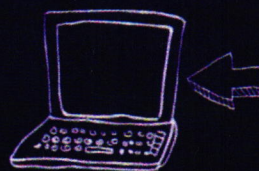
Partagez votre engagement

ASSURANCE SCOLAIRE

Saint-Christophe assurances

ADHÉSION INDIVIDUELLE

Protégez votre enfant en toutes circonstances



Dès juin 2019, rendez-vous sur l'Espace parents de www.saint-christophe-assurances.fr, pour connaître le tarif 2019-2020 et les garanties de l'assurance scolaire de votre enfant.